

Apprivoiser ma comptabilité

ou ... comment bien préparer ma rencontre avec le comptable.

S'adresse aux artistes travailleurs autonomes de toutes disciplines

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les outils de base d'une bonne gestion financière et les obligations fiscales en tant que travailleur autonome.

Contenu de l'atelier

Plus de seize heures de formation réparties en 6 ateliers et possibilité d'une rencontre individualisée.

Les sujets suivants seront abordés :

Mes revenus

- Que dois-je déclarer comme revenus de travailleur autonome (mes ventes? une bourse? des frais de déplacement? un travail à contrat ? un héritage? etc.)
- Comment les comptabiliser?

Mes dépenses

- Qu'est-ce que je peux déclarer comme dépenses (mes achats, mes frais de fonctionnement.... mes frais de maison ? mes dépenses d'auto ? ...)
- Comment les comptabiliser ?
- Prévoir les dépenses ou remises à venir (taxes, acomptes, les déductions à la source,...)

Les ressources humaines

- Moi, comme travailleur autonome : mes droits, mes obligations
- Si j'ai un employé : le salaire, les déductions,....
- Si je donne du travail à contrat
- Si je travaille à contrat

Les obligations gouvernementales

- Les formes juridiques de l'entreprise
- Les diverses inscriptions
- Les remises (taxes, déductions à la source, acomptes provisionnels,...)
- Les impôts (le revenu net, les erreurs à éviter, ...)

Notions de tenue de livres

Le classement

Personne-ressource

Judy Legault, enseignante au Cégep de la Gaspésie et des Îles sera chargée de la partie comptabilité.

Paul-André Éloquin, comptable agréé, assurera la partie fiscalité.

Dates et lieu

Les vendredis 20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre de 9h30 à 12h30 et les mercredis 25 novembre et 9 décembre de 13h à 15h30 au Cégep des Îles.

Les participants qui le désirent pourront bénéficier d'un suivi personnalisé d'une heure, à la fin de la formation, avec le formateur de leur choix.

Coût d'inscription : 65 \$

Date limite d'inscription : le 29 octobre 2015

Un formulaire d'inscription est disponible sur notre site Internet

Les frais d'inscription sont payables chez Desjardins (par AccèsD ou au comptoir) et à la plupart des institutions financières canadiennes. Pour les paiements par AccèsD, SVP indiquez les dix chiffres de votre numéro de téléphone comme numéro de référence.

Cette formation s'adresse aux membres.

Vous pouvez devenir membre d'Arrimage au coût de 20 \$, payable au moment de l'inscription

Pour information :

Sylvie Renaud, services aux membres
Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine
1-1349 chemin de La Vernière
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3G1
Tél. : 418 986-3083 ♦ Téléc. : 418 986-4277
info@arrimage-im.qc.ca

Grâce au soutien financier d'Emploi-Québec, du MCCQ et du CALQ, Arrimage peut offrir, à des prix très avantageux, des activités de formation et de perfectionnement aux artistes et aux travailleurs culturels des Îles-de-la-Madeleine.



Arrimage est membre de Compétence Culture.